

Mairie



33570

Envoyé en préfecture le 16/07/2020

Reçu en préfecture le 16/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 033-213303860-20200710-2020_07_04-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt

Le dix juillet à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT - CIBARD

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal AMOREAU, Maire.

Date de convocation : 06/07/2020

Date d'affichage : 06/07/2020

Présents : Mmes FOREST Nathalie, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, BLONDET Nicolas, Fabien DELPY, PIMBERT Éric, BORDENEUVE Virgil.

Absent :

Excusés : Mme. Josiane PETIT (a donné pouvoir à M. Pascal AMOREAU) et M. Henri GARACH

Secrétaire de séance : M. Nicolas BLONDET

En exercice : 11

Présents :09

Votants :10

Absent :00

Excusés : 02

N°2020-07-04

OBJET : Délégués au Centre National d'Action Social (CNAS)

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de désigner les délégués qui siègeront au sein du Centre National d'Action Social (CNAS).

Le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

Délégué élu : M. Lucien BESSOU

Délégué agent : M. Wilfried PETIT

Le maire,

** certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
* informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Pascal AMOREAU